

**Ministry of Finance**  
**Office of the Minister**  
Frost Building S, 7th Floor  
7 Queen's Park Crescent  
Toronto ON M7A 1Y7  
Tel.: 416-325-0400



**Ministère des Finances**  
**Bureau du ministre**  
Édifice Frost Sud 7<sup>e</sup> étage  
7 Queen's Park Crescent  
Toronto (Ontario) M7A 1Y7  
Tél. : 416 325-0400

**Minister of Finance | Ministre des Finances**  
**PETER BETHLENFALVY**

Monsieur  
Jason Fitzsimmons,  
président  
Office ontarien de financement  
1, rue Dundas Ouest, bureau  
1200 Toronto (Ontario) M7A  
1Y7 Canada

Monsieur Fitzsimmons,

J'ai le plaisir de vous faire part des priorités de notre gouvernement à l'endroit de l'Office ontarien de financement (OOF) pour 2025-2026.

Les organismes font partie du gouvernement et doivent agir dans l'intérêt de la population de la province et optimiser les ressources pour les contribuables. Les organismes sont aussi tenus de se conformer aux politiques et aux directives du gouvernement.

Conformément aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, les organismes doivent harmoniser leurs buts, objectifs et orientation stratégique avec les priorités et l'orientation de notre gouvernement. En votre qualité de président, vous devez veiller à ce que le plan d'activités de l'OOF démontre que l'organisme a l'intention de respecter les attentes et les priorités du gouvernement énoncées ci-dessous. Vous devez également veiller à rendre compte de ses progrès et réalisations dans votre rapport annuel. Le respect de ces exigences est communiqué chaque année au Conseil du Trésor/Conseil de gestion du gouvernement.

La présente lettre énonce mes attentes pour 2025-2026, à savoir que l'OOF fasse preuve d'innovation, de durabilité et de responsabilisation, conformément aux orientations suivantes :

**Innovation**

1. Simplifier les interactions avec les clients/consommateurs.
2. Développer et optimiser les offres de services numériques.
3. Améliorer la satisfaction du client/consommateur.

4. Partager les données avec Approvisionnement Ontario, sur demande, concernant les dépenses et la planification des approvisionnements, les ententes contractuelles, et les relations avec les fournisseurs, afin de soutenir la prise de décisions fondée sur les données.

### **Durabilité**

5. Renforcer la prestation des services publics en optimisant la capacité organisationnelle et en orientant les ressources existantes vers les domaines prioritaires.
6. Employer les fonds publics avec efficience.
  - a) Œuvrer dans le respect du budget alloué à l'organisme.
  - b) Gérer la taille de l'effectif avec prudence et de façon responsable. Lorsqu'un organisme a besoin d'augmenter sensiblement la taille de son effectif, il doit soumettre à l'approbation du ministère un plan de RH qui fournit une justification fondée sur les priorités du gouvernement et (ou) son propre mandat.

### **Reddition de comptes**

7. Développer des indicateurs de rendement axés sur les résultats et en faire rapport pour surveiller et mesurer efficacement le rendement.
8. Protéger efficacement les données individuelles, commerciales et organisationnelles en gérant la cybersécurité, la gouvernance des données et en signalant toute utilisation de l'intelligence artificielle.
9. Communiquer tout risque significatif, assorti de plans d'atténuation efficaces.
10. Harmoniser les politiques de travail en mode hybride avec la FPO et déterminer et évaluer les possibilités d'optimisation de la gestion des locaux, afin de réduire l'empreinte des locaux et de trouver des réductions de coûts.
  - a) Collaborer avec le ministère de l'Infrastructure pour trouver des locaux à bureaux possibles.
  - b) Suivre la Directive du CGG sur les biens immobiliers et les normes relatives aux locaux à bureaux modernes de la fonction publique de l'Ontario.
11. Établir et promouvoir des initiatives axées sur la diversité et l'inclusion en favorisant un lieu de travail équitable, inclusif, accessible, antiraciste et diversifié.

Il s'agit là des engagements pris à l'échelle du gouvernement pour les organismes provinciaux régis par un conseil d'administration. Veuillez consulter le guide ci-joint pour obtenir une description plus détaillée de chacune des priorités et des mesures de rendement afférentes qui peuvent être utilisées si aucune mesure n'est actuellement en place.

Je vous fais également part de quelques priorités se rapportant spécifiquement à l'OOF :

1. mettre en application le programme d'emprunt de la province, notamment le programme des obligations vertes, de manière à réduire au minimum les coûts de la dette selon des niveaux de risque acceptables et contribuer à assurer la viabilité financière à long terme de la province;
2. gérer la dette, les investissements et les risques financiers de la province, le cas échéant, et contribuer à l'élaboration du plan et des perspectives budgétaires de la province, notamment en rendant compte de l'état des progrès de la stratégie de réduction du fardeau de la dette de l'Ontario;

3. gérer les principales relations financières avec les investisseurs, les institutions financières, les agences de notation et les organismes publics;
4. continuer à soutenir le gouvernement par rapport à ses priorités stratégiques clés;
5. accorder des prêts rentables, selon les instructions, aux organismes publics afin de répondre aux priorités provinciales;
6. fournir des services de gestion de trésorerie et des services bancaires centralisés à tous les ministères d'une manière responsable sur le plan financier;
7. prodiguer des conseils sur les politiques et projets financiers des ministères et des producteurs d'électricité et mettre en œuvre les politiques et projets en question;
8. poursuivre la mise en œuvre de l'Ontario Nuclear Funds Agreement, y compris la gestion conjointe des Ontario Nuclear Funds avec Ontario Power Generation;
9. veiller à l'exécution et à l'amélioration continues et réussies du plan de continuité des activités décentralisé de l'OOF;
10. mener les activités quotidiennes de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario.

Lors de notre prochaine réunion, je serais heureux de discuter de ces priorités et j'ai hâte de savoir de quelle façon ces priorités seront intégrées au prochain plan d'activités de l'organisme, ainsi que dans ses activités courantes.

Je vous transmets mes remerciements à vous, ainsi qu'aux autres membres du conseil d'administration, pour votre engagement constant à l'endroit de l'OOF. Votre travail et votre soutien continu sont inestimables, tant pour notre gouvernement que la population de l'Ontario.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec Blair Hains, chef de cabinet, ministère des Finances au 416 325-0400 ou à [Blair.Hains@ontario.ca](mailto:Blair.Hains@ontario.ca).

Cordialement,

Original signé par

Peter Bethlenfalvy,  
ministre des Finances

Pièce jointe : Tableau sur les priorités du gouvernement pour le secteur des organismes

c. c. : Gadi Mayman, directeur général, Office ontarien de financement, Blair Hains, chef de cabinet du ministre des Finances, ministère des Finances  
Sofie DiMuzio, sous-ministre adjointe et DGA, Division du personnel, de la planification et de la performance, ministère des Finances  
Tom McKinlay, directeur, Direction des services juridiques, ministère des Finances